



Compte rendu du Conseil d'administration du CESOP du 23 mai 2019

Titulaires présents votants

Jean-Laurent DOURNAUX, Agnès FAVE, Pierre GIGAN, Stéphane GILLERON, Pascale HAMMES, Florence HENRY, Constance IMAD, Sylvie LEMAITRE, Catherine MUSET, Denis SAVARY.

Suppléants présents

Sophie MASSON, Philippe ROUSSEAU, Stéphane THOMAS.

Invités présents

Claire BERNARD, Xavier BONNIN (président du CLAS-Meudon), Maïder BUGNON OLANO (trésorière CLAS Paris), Emmanuel THETAS (président CLAS Nançay).

Excusés

Jean ABOUDARHAM, Christine BALSAMO, Christine CHAUMONT, Bruno DA Silva, Philippe LAPORTE (donne procuration à P. HAMMES), Nicole LETOURNEUR, Félix MAOULY, Catherine MUSET, Sangitiana RAKOTOZAFY, Renaud ROMAGNAN.

Le Conseil d'administration se tient à Meudon.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 9h45.

1) Désignation du président et du secrétaire de séance

Présidente de séance : Agnès FAVE.

Secrétaires de séance : Claire BERNARD, Pascale HAMMES.

Vote : Unanimité



2) Approbation de l'ordre du jour

Il est décidé qu'à partir du prochain conseil, les convocations seront envoyées par mail avec accusé de réception pour les membres du CA, et au format papier pour les invités extérieurs.

Point demandé en ajout en séance : calcul des parts pour les agents.

Vote de l'ordre du jour : 3 abstentions - 9 pour.

3) Approbation du compte rendu de la séance du 17/01/2019

Vote : Unanimité

4) Bilans moraux et financiers de l'année 2018

Commission Enfance

Le nombre de dossiers déposés auprès de la commission Enfance en 2018 a légèrement augmenté, passant de 9 dossiers en 2017 à 11 dossiers en 2018. Cette hausse est une bonne nouvelle.

8 enfants sont partis en colonie de vacances et 3 en séjours linguistiques pour une subvention de 4907,68€ sur un montant total de 9075,30€

Commission Retraités

La sortie 2018 s'est déroulée au restaurant marocain « *La Maison de Charly* », suivie d'un magnifique spectacle, « *Les Contes d'Hoffmann* » au Palais des congrès. 48 retraités seulement se sont inscrits. Cela peut être dû au fait que certains étaient déjà partis en voyage avec le CESOP, et par le manque de transport pour les nancéens. La participation au repas des retraités est en constante baisse, il faut trouver la raison car il n'y a pas de réinscription non plus.

La subvention versée est de 3 865,95€ pour une dépense de 6 179,95€.

Pour la commission retraités il y a eu un débat, compte tenu du fait que la participation au CESOP est à l'initiative du retraité :

- comment connaissons nous cette liste ?
- comment informons-nous les futurs retraités et comment savons-nous qui part à la retraite ?
- comment donnons-nous les informations aux retraités membres du CESOP ?



Pierre Gigan est responsable de la commission "retraités" et à ce titre tient la liste (il faut qu'au préalable un retraité ait signalé qu'il voulait être membre du CESOP). Pierre informe les retraités membres du Cesop : ils n'ont pas accès à SCOP. Pour sensibiliser les futurs retraités, il faudrait pouvoir contacter la DRH et les administratrices RH des départements.

Commission Vacances

24 dossiers ont été traités par la commission, 1 a été finalement annulé car le reste à charge était trop élevé. Au total 85 personnes sont parties en vacances.

Hausse du budget de 51,55%. Une subvention de 13 977,78€ a été versée pour une dépense de 28 570,48€

Commission Voyage

De Bangkok à Hua Hin.

Vif succès pour le circuit en Thaïlande en novembre 2018 qui a regroupé 28 participants. Une subvention de 8 976,39€ pour une dépense de 43 475€ ; Un subventionnement qui va de 10 à 55%.

Commission Aides exceptionnelles

3 aides acceptées, 2 refusées, l'Observatoire de Paris a abondé le fonds de roulement cette année pour 3000€.

Commission Prêts solidarité

4 dossiers ont été accordés.

Il faudrait informer Nançay de l'existence de ces commissions.

CLE

Cette année a été marquée par le changement de direction du centre. Azelle HUGUET a quitté la direction du centre à la fin de l'été 2018. Axel LOPAU, animateur au centre depuis plusieurs années, en a repris la direction. 2018 a vu le renouvellement du comité de gestion suite aux élections.

La réouverture du centre le mercredi matin se fait depuis la rentrée de septembre.

Suite au résultat du CLE il est décidé de mettre 15 000€ en provision pour renouveler certains équipements vétustes. Les dépenses courantes du CLE s'élèvent à 92 199,29€ pour 2312 journées enfants.

Vote : Unanimité



CLAS Meudon

Comme pour les autres entités il y a eu renouvellement du bureau cette année, un petit changement supplémentaire a eu lieu à la fin de l'année car la présidente est partie et Xavier Bonnin a repris la charge de président accompagné de Cyril Blanchard (vice-président).

L'accès aux locaux du CLAS est un problème récurrent, non résolu.

Activité : quelques changements de responsables.

Le cross 2018 a eu lieu, 43^{ème} du nom, le 31 janvier 2018.

Il n'y a pas eu d'animation de Noël en 2018, l'organisatrice de cet événement étant partie et personne ne l'ayant remplacée.

La fête des enfants est toujours aussi réussie et très attendue.

Un budget de 34 649,99€ et une subvention de 19 177,74€ pour 26 activités.

CLAS Nançay

Le CLAS de Nançay regroupe 49 agents permanents, les retraités, certaines activités concernent également les chercheurs en missions à Nançay, les CDD, ainsi que quelques stagiaires de longue durée.

Ce CLAS est différent des autres par sa situation géographique et le nombre de ses agents. Il y a plus d'activités extérieures qu'intérieures. Il est toujours aussi apprécié pour son esprit de « faire ensemble » qui le rend très vivant.

Un budget de 8050,04€ pour une subvention de 5042,18€.

Le forum a eu lieu en janvier.

CLAS Paris

La nouvelle équipe pleine d'énergie, réaménage le pavillon Baillaud, trie le matériel, s'équipe en fonction de leurs objectifs.

Gymnastique, yoga, dessin, labo photos, billetterie, ping-pong, musique et jeux sont proposés.

Le Qi Gong souffre de la suspension des cours car le professeur est malade.



La billetterie relaie des expos du CAES Michel-Ange, non subventionnées.

Mise en place d'une bourse aux plantes.

Atelier d'écriture : bonne expérience mais pas suivie.

Une convention a été signée avec l'IAP et les factures devront être faites au nom du CESOP.

La cabane doit être réparée, acceptation d'un budget pour la réparation de la cabane. Vote : Unanimité

Une subvention de 12 368,36€ pour 19 634,88€ de dépenses et 12 activités.

Vote des bilans des CLAS et du CLE

Vote : Unanimité

5) Bilan Financier et moral du CESOP

Le budget total du CESOP est de 279 083,07€ plus une charge provisoire de prêt de 4630€

L'Observatoire de Paris a versé une subvention de 116 059 € pour aider le fonctionnement du CESOP et abondé de 3000€ le fonds de roulement de l'aide exceptionnelle que le CESOP gère pour l'Observatoire.

Les autres subventions viennent du CAES pour 41 229,65€ pour les agents du CNRS qui participent aux activités du CESOP.

Cette année le déficit est de 2 376,43€ qui sera pris sur notre fonds de roulement. Ce fonds de roulement permet de couvrir nos dépenses durant un trimestre.

Le solde vient de la participation des agents.

Vote : Unanimité.

6) Vote des parts à retenir pour le calcul du QF du CESOP

Le quotient familial QF est calculé à partir de la formule suivante dans laquelle **RF** désigne le revenu fiscal de référence et **Parts** le nombre de parts du foyer fiscal. Le revenu fiscal de référence est accessible sur la fiche d'imposition de l'année n-1. Le nombre de parts dépend de la situation de famille et diffère du nombre de parts pris en charge par l'administration fiscale, puisqu'une part est



comptabilisée dès le premier enfant (règle propre au CAES et au CESOP). En vertu de cette règle, toute personne composant le foyer fiscal compte pour une part. Les différentes situations de famille correspondent aux cases suivantes (dans situation du foyer fiscal) ¹: marié (**M**), pacsé (**O**), divorcé (**D**), séparé (**D**), célibataire (**C**) ou veuf (**V**).

VOTE : Unanimité

Proposition de rajouter le calcul au règlement intérieur du CESOP.

Vote : Unanimité

7) Présentation du règlement intérieur du CLE

Les règlements intérieurs sont consultables sur l'intranet.

Pas de vote sur le RI du CLE car celui-ci est autonome (structure CESOP-CAES).

8) Information sur le vote par messagerie électronique

Tout s'est bien passé, il faut corriger le message par défaut qui est ambigu par rapport au mot de passe qui est inutile car les adresses sont nominatives.

15 inscrits // 12 votants : 11 oui, 1 abstention.

9) Préparation de l'AG du CESOP

Un maximum de participants serait une bonne nouvelle, il faut augmenter la communication, faciliter le transport.

Liste CESOP news, maximum affiches, covoiturage SCOP

Il faudra faire un sondage pour le CA du CESOP à Nançay.

10) Date des forums de rentrée

Eviter les 10 et 12 septembre pour le CLAS Meudon car potentiellement le CLAS Paris prendra une de ces deux dates.



11) Questions diverses

Nicolas Fuller a repris la gestion de l'activité tennis au CLAS Meudon et s'interroge sur le possible remboursement des cotisations payées pour une activité dans le cas où l'agent est arrêté pour une longue durée. Effectivement on pourrait considérer un remboursement dans le cas d'un arrêt de longue durée (deux mois par exemple) avec certificat médical.

Mais pour rester juste il faudrait que le CLAS prenne à sa charge le manque. Il faudra étudier une règle précise.

A 12h45 la séance est levée.